

DB 28/03/19

Le SNEC n'est pas signataire Des NAO CSF 2019

Les principales revendications du SNEC ont toutes été refusées. Pour rappel, elles étaient les suivantes :

Revendications salariales :

- ☞ Augmentation des Agents de Maitrise et Cadres du 5A au 8B +2,5%.

Revendications sociales :

- ☞ Mise en place d'une retraite supplémentaire.
- ☞ Rémunération du Travail du dimanche habituel à 100€ et sur la base du volontariat (encadrement)
- ☞ Porter le plafond de remise sur achat pour les salariés à 12000 €. Etendre la remise sur achats aux magasins en franchise. Fixer la remise sur achat à 20% sur le mois de Décembre.
- ☞ Rémunération de l'Astreinte à hauteur de 70€ par semaine et de 30€ par intervention.
- ☞ Mise en place d'une prime de nuit pour les cadres de 70€ de 23h à 4h.
- ☞ Augmentation minimale de salaires lors d'une mutation avec contraintes géographiques :
De 1 à 20kms +2% ; De 21 à 50kms +4% ; De 51 à 100 kms +5%.

Les NAO n'ayant pas été signées, la Direction, dans ses mesures unilatérales, propose seulement à l'encadrement...

une augmentation des minima de +1.5%

Le SNEC déplore le manque de considération de la Direction envers son encadrement. La Direction ne récompense donc pas son implication en magasin ou dans les sièges... 2 lieux où les moyens humains se feront une denrée de plus en plus rare en 2019 !

Agir Ensemble

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE
☎ 09.84.22.79.90 - secretariat@sne-carrefour.fr Site : www.cfecgc-carrefour.org

Retrouvez-nous sur Facebook, LinkedIn et Twitter